

Paris le 17 janvier 2024

A : Monsieur Gabriel ATTAL
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

OBJET : PROJET DE LOI SUR LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom des 1700 associations françaises de la « Fédération Environnement Durable », je vous adresse nos respectueuses félicitations et accueille avec satisfaction votre nomination en tant que Premier Ministre de la République Française.

L'avant-projet de loi sur la souveraineté énergétique, que vous allez bientôt examiner au Conseil des Ministres a retenu toute notre attention :

Ce projet doit redonner à la France son indépendance en limitant les développements des Énergies Renouvelables intermittentes, solaire et éolien, et en relançant le nucléaire, qui était un fleuron de notre industrie, et qui peut le redevenir en produisant une électricité en abondance, peu chère, pilotable et n'émettant pratiquement pas de gaz à effets de serre.

Nous vous félicitons d'avoir ce courage politique, car aucune décision ne fait l'unanimité...

Nous pensons que vous êtes dans la bonne voie en évitant d'insérer dans votre projet de loi des engagements chiffrés irréalisables pour accroître idéologiquement les énergies renouvelables électriques intermittentes qui sont devenues inutiles¹ face au nucléaire. Ces énergies sont acceptables dans des pays qui produisent leur électricité par des moyens thermiques, charbon ou gaz, car elles permettent de décarboner en partie cette industrie. En France ce n'est pas le cas, la presque totalité de la production d'électricité est déjà décarbonée grâce au nucléaire et à l'hydraulique.

Cette nouvelle stratégie rendra à la France sa souveraineté énergétique, vous permettra de réduire massivement les gaz à effet de serre et de réorienter tous les budgets vers des domaines plus efficaces tels l'isolation thermique des bâtiments et les énergies renouvelables stockables². L'économie de cette nouvelle stratégie pourrait atteindre 200 milliards d'euros à l'horizon 2035-2050 par rapport aux programmes en cours³, ce qui limitera la hausse des tarifs d'électricité et vous permettra de défendre le pouvoir d'achat des ménages et notamment ceux qui ont des revenus les plus modestes.

Ainsi nous vous remercions de limiter drastiquement les ambitions sur les énergies électriques intermittentes qui n'ont aucun intérêt sinon d'accaparer de l'argent public au détriment de l'intérêt général, le symbole étant l'éolien industriel, la filière plus détestée des Français qui s'étend sur les territoires et le long des côtes, au détriment de notre patrimoine naturel et environnemental.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Louis Butré
Président

Fédération Environnement Durable
3 rue des eaux-Paris-75016

¹ Citation de Jean-Marc Jancovici : Multiplier l'implantation de machines importées ne contribue pas à baisser nos GES, déséquilibre notre balance des paiements et va à l'encontre de la sobriété... les ENR, de par leur intermittence, sont dépendantes des énergies fossiles (centrales à gaz surtout).

² Les subventions de la géothermie et du solaire thermique, sont actuellement dix fois inférieures à celles de l'éolien et du solaire photovoltaïque

³ Etude du CERIME : [Institut Roland Berger](#)